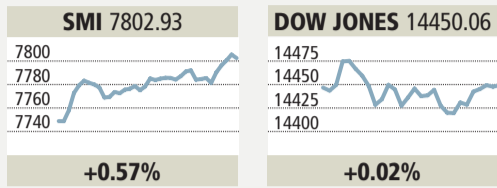


L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

REDRESSEMENT FINANCIER DE LA ZONE EURO
Surveillance budgétaire
centralisée à Bruxelles **PAGE 22**

JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 5031 — CH-1002 LAUSANNE



PREMIÈRE ACQUISITION D'UBS DEPUIS 2008

Rumeurs recoupées du côté de l'Italie

PAGE 4

LE MARCHÉ SUISSE DES ACTIONS

Au niveau d'avant Lehman

PAGE 12

LE GROUPE AMAG EN SUISSE CETTE ANNÉE

Les 30% de parts de marché

PAGE 9

LA CROISSANCE DU GROUPE EMIRATES

Large recrutement à Genève

PAGE 8

CONVENTION DE DOUBLE IMPOSITION

La Suisse agace au Portugal

PAGE 6

LA TRÉSORERIE DE NESTLÉ À LUXEMBOURG

Fausse controverse en Espagne

PAGE 8

LE MALAISE EST PERSISTANT À FRIBOURG

Deux nouvelles délocalisations

PAGE 9

ECONOMIESUISSE ET L'ÉCHEC DU 3 MARS

Debriefing et bonne volonté

PAGE 2

Le processus locatif facilité



JIM HERSHKOWITZ ET VINCENT PAZELLER.

Ils ont signé avec Bernard Nicod et veulent se développer rapidement sur l'ensemble de la Suisse.

La start-up Immodating, basée à Neuchâtel, vient de conclure son premier partenariat avec le groupe Bernard Nicod à Lausanne. Son interface web visant à faciliter les relations entre régies et locataires est en effet intégrée à tous les sites des onze agences romandes du groupe. «A l'ère du numérique, explique le co-créateur Jim Hershkowitz, il est possible de réserver un vol en ligne, postuler pour un emploi en quelques clics, voire remplir sa déclaration d'impôt. Or il est impossible de se porter candidat pour un appartement.» Pour combler cette lacune, il a développé avec son associé Vincent Pazeller une plateforme permettant d'élaborer son dossier en vue d'un logement en particulier. En indiquant ses données personnelles (coordonnées, situation financière) et en joignant les documents usuels. La gérance en question est ensuite directement informée de l'envoi de la demande et peut débiter le processus de choix des candidats. La start-up, financée quasi exclusivement par ses deux créateurs, va entamer un premier tour de table dans le but de lever les modestes 300.000 francs nécessaires à sa croissance future. Immodating, qui espère proposer son service à une dizaine de sociétés immobilières romandes d'ici la fin de l'année, prévoit en effet de développer sa solution en Suisse alémanique. Dans ce sens, l'entreprise cherche à engager trois personnes supplémentaires. **PAGE 8**

Repositionnement inspiré de l'expérience industrielle

ALPIQ. *Quelques prémices de nouvelles orientations ont été présentées hier par la nouvelle présidente exécutive.*

CHRISTIAN AFFOLTER

La nouvelle présidente exécutive d'Alpiq Jasmin Staiblin a eu hier à Zurich la tâche peu enviable de présenter les grandes orientations d'un groupe dont la situation est devenue alarmante. L'ancienne directrice d'ABB Suisse a en fait surtout confirmé les grandes lignes du programme décidé et mis en œuvre par ses prédécesseurs, dont le président du conseil Hans E. Schweickardt. Les désinvestisse-

ments, notamment à l'étranger, pour réduire l'endettement restent ainsi d'actualité. En particulier pour les usines à charbon de Kladno et Zlin (Tchéquie). Jasmin Staiblin a toutefois souligné que dans la situation financière actuelle, et la création de capital propre IFRS par l'émission d'un emprunt subordonné, Alpiq n'est nullement contraint de vendre des actifs à des prix trop bas. Il ne faut pas non plus voir un retrait progressif de ces marchés pour se concentrer sur la

Suisse. Le groupe se définit au contraire en tant que «producteur suisse d'électricité leader, avec une forte base en Suisse et une présence européenne ciblée». Il s'agit de défendre la position de leader dans le négoce transfrontalier d'électricité en Europe de l'Est, avec le portefeuille de contrats le plus important et le plus diversifié géographiquement. Tout en remontant dans la chaîne de création de valeur, de la distribution peu rentable vers un fournisseur de solu-

tions adaptées aux besoins individuels des clients pour valoriser le savoir-faire. Avec ses installations de production, le groupe veut bénéficier des fluctuations générées par l'utilisation plus large de nouvelles énergies renouvelables (éoliennes, solaire), avec probablement l'apparition de nouveaux différentiels intéressants. Finalement, il souhaite aussi renforcer le domaine des services énergétiques, troisième élément d'un positionnement unique dans le secteur. **PAGE 7**

LOI SUR LES SERVICES FINANCIERS

Les points qui doivent encore être clarifiés

Une récente conférence organisée à Berne a permis de dissiper des malentendus.

Les participants espéraient des réponses à leurs questions. Ils ont eu droit à un rappel des grandes lignes de la future Loi sur les services financiers. Egalement appelée FIDLEG, cette loi vise à renforcer la protection des clients et à ancrer l'eurocompatibilité du cadre réglementaire suisse.

La démarche du Département fédéral des Finances (DFF) est originale: soumettre un texte non finalisé à consultation (jusqu'au 28 mars), tout en organisant une séance d'information/discussion

avant la fin de la consultation. Certains participants présents à Berne la semaine dernière craignaient que cette conférence du DFF n'eût été qu'un alibi, destiné à valider une loi déjà largement arrêtée. D'autres, comme le président de l'ARIF Julien Blanc, apprécient que le DFF pose des questions et cherche des impulsions de la part des professionnels. Certaines dispositions de FIDLEG semblent excessives, comme le renversement du fardeau de la preuve en cas de litige entre un client et son intermédiaire financier. Ce dernier pourrait en outre devoir assumer l'intégralité des frais liés à de telles procédures, selon l'une des variantes du projet. **PAGE 6**

NOTENSTEIN PREND 20% DE EFG FP

Le nouveau profil dans les produits

Perçue d'abord comme un affront pour Vontobel par des opérateurs du marché des produits structurés, l'opération semble pourtant se justifier pour la banque de gestion privée saint-galloise Notenstein (appuyée par son unique actionnaire, le groupe coopératif bancaire Raiffeisen). Reste à savoir quelles seront les répercussions sur l'alliance de 2004 (fonctionnant toujours) entre Raiffeisen et Vontobel de l'accord annoncé hier matin: reprise par Notenstein de la participation d'un peu plus de 20% que détient encore le groupe de gestion privée EFG International dans EFG Financial Products (première société de produits structurés à obtenir une cotation,



PIERIN VINCENZ (RAIFFEISEN). Vontobel affirme rester serein.

en octobre dernier à Zurich). La procédure arbitrale neutre qui doit trancher le différend en suspens entre Vontobel et Raiffeisen devra en effet intégrer dans son évaluation l'accord annoncé hier. Ce qui, selon Vontobel, ne devrait cependant pas reporter la décision. **PAGE 4**

ÉDITORIAL PIERRE BESSARD

Retour aux réalités énergétiques

Le refus de l'initiative Cleantech, hier au Conseil national (*lire page 10*), peut sans doute être interprété comme un retour progressif à la raison en politique énergétique. Le Parlement n'a toutefois pas encore dit son dernier mot sur la question. Il faut encore s'attendre à la possibilité d'un contre-projet, qui semble pourtant bien inutile face à la stratégie énergétique déjà controversée du Conseil fédéral. Il est surtout rassurant que la perspective de «nouveaux emplois», avancée par les socialistes et les écologistes, grâce à la promotion de sources d'énergie inefficentes soit restée sans grand effet. A l'aide de subventions, les capacités de créer des emplois aux dépens d'autres secteurs sont bien sûr infinies: même un programme public consistant à creuser des trous pour les combler «créerait» des emplois selon cette logique. Le fait est que les énergies renou-

velables sont déjà une réalité sur les marchés, mais elles ne représentent que 1,6% de la demande mondiale hors hydraulique: leur attractivité est encore négligeable. L'initiative Cleantech, comme l'ont rappelé hier les parlementaires issus de l'industrie, est plutôt susceptible de détruire des emplois en renchérissant le coût de l'énergie et en pénalisant les entreprises. Cette approche est d'autant plus justifiée si l'on considère qu'à l'échelle planétaire, l'usage des énergies fossiles est non seulement dominant, mais augmente beaucoup plus vite que celui des énergies renouvelables depuis le début de ce siècle. Selon le rapport énergétique du World Economic Forum publié la semaine dernière, la demande en charbon n'a en particulier jamais été aussi forte en raison de la progression des économies émergentes: elle a augmenté dix fois

plus que celle des énergies renouvelables, trois fois plus que pour le pétrole et deux fois plus que pour le gaz naturel. S'y ajoute une autre réalité peu contestable: l'augmentation vertigineuse de la prospérité et de l'espérance de vie depuis la révolution industrielle repose en bonne partie sur les économies d'énergie. Il est dans l'intérêt intrinsèque de toute entreprise de produire mieux et plus avec moins. L'erreur des politiques énergétiques actuelles consiste à penser qu'il faut revenir à de la planification pour réaliser ce qui est le fait des marchés depuis deux cents ans. Or forcer cette évolution en détruirait les fondements mêmes. Si l'initiative Cleantech ne préconise pas le retour à l'ère pré-électrique, le zèle qui entoure ses objectifs ne doit pas faire perdre de vue ces relations. ■



9 771421 948004 3 00 11